

# MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 20 AVRIL 2023

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiler le ... 24/04/2023 ...

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H30.

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>15</b>
<b>Présents</b>	<b>11</b>
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Charles GRAFF, Mme Patricia ROLLAND, M. Noël MULLER, Mme Catherine WEIGEL, M. Michel JENATTON, Mme Denise HERTH, Mme Adrienne CAMPILLO, Mme Natacha MEYER, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER	
<b>Absents excusés et non représentés</b>	<b>0</b>
<b>Absents non excusés :</b>	<b>0</b>
<b>Ont donné procuration :</b>	<b>4</b>
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER	
Mme Sophie BOEGLIN à Mme Patricia ROLLAND	
Mme Isabelle DEBECKER à Mme Adrienne CAMPILLO	
Mme Karine RISBOURG à Mme Natacha MEYER	
<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Catherine WEIGEL	
<b>Secrétaire auxiliaire de séance :</b> Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

### I/ ADMINISTRATION GENERALE

#### A) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU JEUDI 23 MARS 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### B) ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRES DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'ESCHENTZWILLER A COMPTER DE LA RENTREE 2023

Le Maire

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance auxiliaire

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## II/ AFFAIRES FINANCIERES

Néant

## III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

- A) TRANSFERT DE LA COMPETENCE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES A MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- B) M2A : STRATEGIE TERRITORIALE DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (STSPD) 2022-2026

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

- A) RETROCESSION A LA COMMUNE DE LA VOIRIE DU DOMAINE DU VIEUX MOULIN ET INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- B) RETROCESSION A LA COMMUNE D'UNE PARCELLE RUE DE LANDSER

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

- A) CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire



Le secrétaire de séance



La secrétaire de séance auxiliaire



## VI/ DIVERS

### A) REMERCIEMENTS

### B) DIVERS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h22.



Le Maire,

Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur [www.eschentzwiller.fr](http://www.eschentzwiller.fr)

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire



Le secrétaire de séance



La secrétaire de séance auxiliaire

